

vendredi 16 juin, à 19h  
église Notre-Dame de la Gloriette

Audition  
de La Maîtrise de Caen

# Gabriel Fauré

## > La Maîtrise de Caen

soprani et alti

**Dagan Amsellem, Edgar Combrun, Aloïs Daumas-Richardson, Paul Dessoude, Marin Durel, Yann Geffoy-Moreau, Eliott Heurton, Gaspard Jean, Hadrien Joubert, Paulin Leblanc-La Rosa, Valérian Le Corre, Hélyory L'Hernault-Roulière, Vadim Maincent, Ulysse Picard-Sanzey, Louis Ramakers, Noam Sauvage, Sorhenn Tanguy, Isaac Botquin, Gabriel Brune, Diego Chornet, Cassio Cuny, Virgile Dauvillier, Hippolyte Edeline, Aylean Guyon, Albéric Le Bouteiller, Gabriel Lebourgeois-Pacary, Simon Loeweistein, Théo Chornet, Malo Rivière**

contre-ténor

**Raphaël Mas**

ténors

**Jérôme Gueller, Mathieu Nivault, Ambroise Divaret, Bertrand Lagny, Jérémy Dumont**

basses

**Jean-Christophe Lanièce, Arnaud Richard, Jean-Marc Savigny, Fabrice Pénin et Pierre-Louis Gosselin, Thomas Jeanneau, Quentin Dumont**

**Olivier Opdebeeck** directeur

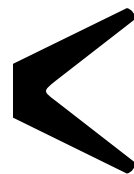
**Fabrice Pénin** assistant

**Julia Katz** administratrice

**Mathilde de Coupigny, Véronique Malczuk** professeures de technique vocale

**Léa Chevalier, Enzo Cuegniet** assistants à la logistique

**Camille Dayan** régisseur



théâtre de Caen

Une production du théâtre de Caen.

La Maîtrise de Caen est une initiative de la Ville de Caen. Elle est le fruit d'un partenariat entre l'Éducation Nationale pour l'enseignement général, le Conservatoire et l'Orchestre de Caen – un équipement de Caen la Mer – pour la formation musicale et le théâtre de Caen pour la diffusion artistique. Pour son cycle de concerts et d'auditions, elle est soutenue par la Région Normandie.

L'Orchestre Régional de Normandie est soutenu et accompagné par la Région Normandie, par le ministère de la Culture — Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie — avec la participation des Départements de la Manche, du Calvados et de l'Orne. L'Orchestre Régional de Normandie est accueilli en résidence depuis 2005 par la Ville de Mondeville et La Renaissance en qualité de partenaire artistique privilégié.



MINISTÈRE  
DE LA CULTURE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Le théâtre de Caen  
est scène conventionnée  
d'intérêt national art et création  
pour l'art lyrique.

# Gabriel Fauré (1845-1924)

## Requiem

*Introït (Requiem) & Kyrie*

*Offertoire (O Domine Jesu Christe)*

*Sanctus*

*Pie Jesu*

*Agnus Dei*

*Libera me*

*In Paradisum*

### > distribution

**Edgar Combrun** soprano

**Jean-Christophe Lanièce** baryton

**Orchestre Régional de Normandie**

**Corinne Béguin-Basseux** violon

**Cédric Catrisse, Adrien Tournier, Stéphanie Blet, Élodie Gaudet,**

**Caroline Donin** altos

**Aurore Doué, Vincent Vaccaro, Benoît Leblond, nn** violoncelles

**Fabrice Béguin** contrebasse

**Cyril Normand, Frédéric Mulet** cors

**Maëlle Martin** harpe

**Romain Bastard** orgue

**Maxime Guillouet** timbales

**La Maîtrise de Caen**

**Olivier Opdebeek** direction

### > à propos

« Mon *Requiem*, on a dit qu'il n'exprimait pas l'effroi de la mort, quelqu'un l'a appelé une berceuse de la mort. Mais c'est ainsi que je sens la mort : comme une délivrance heureuse, une aspiration au bonheur de l'au-delà, plutôt que comme un passage douloureux. Peut-être ai-je aussi, d'instinct, cherché à sortir du convenu, voilà si longtemps que j'accompagne à l'orgue des services d'enterrement ! J'en ai par-dessus la tête. J'ai voulu faire autre chose. »

Cette déclaration faite par Gabriel Fauré à Louis Aguetant, en 1902, définit les intentions du musicien au moment où il entreprenait son *Requiem Opus 48*. On a souvent remarqué que l'œuvre avait été écrite entre la mort de son père (1885) et celle de sa mère (1888). Il est maintenant établi que ces deuils n'ont pas directement inspiré l'œuvre de Fauré qui écrit à Maurice Emmanuel cette phrase péremptoire : « Mon *Requiem* a été composé pour rien... pour le plaisir, si j'ose dire ! »

La première rédaction de l'œuvre fut réalisée avec une facilité dont Fauré n'était pas coutumier. En effet, en moins de trois mois cinq morceaux se trouvaient composés et orchestrés : *Pie Jesu*, *Introït* et *Kyrie*, *In Paradisum*, *Agnus Dei* et *Sanctus*. L'*Offertoire* fut écrit en deux temps : le solo de baryton, *Hostias*, esquissé dès l'automne 1887, ne fut réalisé qu'au printemps 1889, tandis que le chœur qui l'encadre, *O Domine*, est très probablement postérieur de quelques années si l'on en juge par le style polyphonique et le chromatisme poussé qui l'apparentent au *Septième Nocturne* (1898) et à *La Bonne Chanson* (1892-1894). Le *Libera me*, enfin, connut également deux étapes dans sa composition : le solo de baryton de la première partie fut écrit dès 1877, à l'époque des fiançailles malheureuses avec Marianne Viardot ; il fut repris et complété vers 1891 et connut une audition séparée, à l'église Saint-Gervais à Paris, dans le cadre des concerts de la Société Nationale de Musique, le 28 janvier 1892. Durant cette longue genèse, le *Requiem* connut quelques exécutions, données le plus souvent à l'église de La Madeleine où Fauré fut maître de chapelle (à partir de 1877) puis organiste (de 1896 à 1905). On peut dire qu'en 1893, la partition était terminée dans sa forme pour chœur et orchestre de chambre (violon solo, altos, violoncelles, contrebasse, orgue et quelques vents).

Dans une lettre du 13 août 1900 à Eugène Ysaÿe, Fauré écrit : « L'orchestration est basée sur un quatuor d'altos et violoncelles divisés. Il n'y a pas de partie de second violon, et les premiers violons n'interviennent qu'à partir du *Sanctus*. À part cela, les cuivres et les bois ont fort peu à faire, l'orgue remplissant l'harmonie tout le temps. » C'est dans cette seconde version pour orchestre symphonique que l'œuvre fut désormais jouée à partir de 1900.

Avant d'être une page de concert, le *Requiem* fut donc conçu comme une œuvre pour La Maîtrise de La Madeleine à Paris, et c'est justice de la rendre aux voix enfantines. On connaît d'ailleurs le nom du premier interprète du célèbre *Pie Jesu* : Louis Aubert qui deviendra lui-même musicien professionnel.

Cette dernière audition, exceptionnelle grâce à la participation de nos amis de l'Orchestre Régional de Normandie, est aussi l'occasion de remercier toutes les personnes qui travaillent pour que ces auditions soient une réussite : les directeurs des institutions porteuses du projet, Patrick Foll au théâtre de Caen, Aurélien Daumas-Richardson au Conservatoire et Sandrine Eude au Collège Pasteur, mais aussi toute l'équipe pédagogique, administrative, technique et d'encadrement. Merci aussi à vous, cher public fidèle, et à tous bonnes vacances !

Olivier Opdebeek